

COÛT RÉEL DE LA HALTE-GARDERIE

Maximum 30\$ par semaine

Vous ne serez jamais facturé plus de 30\$ par semaine par enfant. Pour une inscription maximale, vous recevez donc un rabais de 11\$.

Moins cher qu'en milieu subventionné

Vous recevez un crédit d'impôt comme pour les garderies privées. La journée de halte-garderie à 12\$ devient donc moins onéreuse qu'en milieu de garde subventionné.

-Pour un revenu familial de moins de 50 000\$, vous recevez de 60% à 75% du coût en crédit d'impôt. Vous payez donc de 3\$ à 4,80\$ par jour plutôt que 7,30\$ en CPE ou milieu familial subventionné.

-Pour un revenu de 50 000 à 75 000\$, vous recevez 60% en crédit d'impôt. Vous payez donc 4,80\$ par jour plutôt que de 7,30\$ à 8,00\$ en milieu subventionné.

-Pour un revenu de 75 000\$ à 140 000\$, vous recevez 44% à 60% en crédit d'impôt. Vous payez donc de 4,80\$ à 6,72\$ par jour plutôt que de 8,00\$ à 17,41\$ en milieu subventionné.

-Pour un revenu familial de 140 000\$ et plus, vous recevez 26% à 44% en crédit d'impôt. Vous payez donc de 6,72\$ à 8,88\$ par jour plutôt que de 17,41\$ à 20,00\$ en milieu subventionné.

Ici, vous ne payez pas pour nos congés !

Vous payez seulement pour les jours utilisés, contrairement aux milieux subventionnés où vous devez payer pour leurs journées de fermeture (fériés, fériés optionnels, vacances) ainsi que pour vos journées de congé, de maladie, de rendez-vous avec l'enfant et de vacances.

COÛT RÉEL DE LA HALTE-GARDERIE

Maximum 30\$ par semaine

Vous ne serez jamais facturé plus de 30\$ par semaine par enfant. Pour une inscription maximale, vous recevez donc un rabais de 11\$.

Moins cher qu'en milieu subventionné

Vous recevez un crédit d'impôt comme pour les garderies privées. La journée de halte-garderie à 12\$ devient donc moins onéreuse qu'en milieu de garde subventionné.

-Pour un revenu familial de moins de 50 000\$, vous recevez de 60% à 75% du coût en crédit d'impôt. Vous payez donc de 3\$ à 4,80\$ par jour plutôt que 7,30\$ en CPE ou milieu familial subventionné.

-Pour un revenu de 50 000 à 75 000\$, vous recevez 60% en crédit d'impôt. Vous payez donc 4,80\$ par jour plutôt que de 7,30\$ à 8,00\$ en milieu subventionné.

-Pour un revenu de 75 000\$ à 140 000\$, vous recevez 44% à 60% en crédit d'impôt. Vous payez donc de 4,80\$ à 6,72\$ par jour plutôt que de 8,00\$ à 17,41\$ en milieu subventionné.

-Pour un revenu familial de 140 000\$ et plus, vous recevez 26% à 44% en crédit d'impôt. Vous payez donc de 6,72\$ à 8,88\$ par jour plutôt que de 17,41\$ à 20,00\$ en milieu subventionné.

Ici, vous ne payez pas pour nos congés !

Vous payez seulement pour les jours utilisés, contrairement aux milieux subventionnés où vous devez payer pour leurs journées de fermeture (fériés, fériés optionnels, vacances) ainsi que pour vos journées de congé, de maladie, de rendez-vous avec l'enfant et de vacances.

COÛT RÉEL DE LA HALTE-GARDERIE

Maximum 30\$ par semaine

Vous ne serez jamais facturé plus de 30\$ par semaine par enfant. Pour une inscription maximale, vous recevez donc un rabais de 11\$.

Moins cher qu'en milieu subventionné

Vous recevez un crédit d'impôt comme pour les garderies privées. La journée de halte-garderie à 12\$ devient donc moins onéreuse qu'en milieu de garde subventionné.

-Pour un revenu familial de moins de 50 000\$, vous recevez de 60% à 75% du coût en crédit d'impôt. Vous payez donc de 3\$ à 4,80\$ par jour plutôt que 7,30\$ en CPE ou milieu familial subventionné.

-Pour un revenu de 50 000 à 75 000\$, vous recevez 60% en crédit d'impôt. Vous payez donc 4,80\$ par jour plutôt que de 7,30\$ à 8,00\$ en milieu subventionné.

-Pour un revenu de 75 000\$ à 140 000\$, vous recevez 44% à 60% en crédit d'impôt. Vous payez donc de 4,80\$ à 6,72\$ par jour plutôt que de 8,00\$ à 17,41\$ en milieu subventionné.

-Pour un revenu familial de 140 000\$ et plus, vous recevez 26% à 44% en crédit d'impôt. Vous payez donc de 6,72\$ à 8,88\$ par jour plutôt que de 17,41\$ à 20,00\$ en milieu subventionné.

Ici, vous ne payez pas pour nos congés !

Vous payez seulement pour les jours utilisés, contrairement aux milieux subventionnés où vous devez payer pour leurs journées de fermeture (fériés, fériés optionnels, vacances) ainsi que pour vos journées de congé, de maladie, de rendez-vous avec l'enfant et de vacances.